



## Les métiers de la petite enfance

### Accompagner le développement des enfants en bas âge

De nombreux métiers permettent d'exercer auprès d'enfants de moins de 6 ans : éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, assistant-e maternel-le, puériculteur-trice, agent-e territorial-e spécialisé-e des écoles maternelles...

Travailler auprès des enfants en bas âge, c'est participer à leur éducation ou à leurs soins. Dans le premier cas, il faut veiller au bon développement et à la socialisation des petits. Dans le domaine des soins, les professionnel-le-s participent au mieux-être des jeunes patients et à leur guérison.

Les lieux de travail sont variés : domicile, crèche, hôpital, centre de protection maternelle infantile, école maternelle... En fonction du lieu de travail et de l'âge des enfants, les activités sont différenciées.

À noter qu'à côté des métiers de la petite enfance, d'autres professions sont en lien avec ce domaine. C'est le cas par exemple des médecins spécialisés (pédiatres...), des orthophonistes, des professeurs des écoles... En Bretagne, de nombreux-euses professionnel-le-s exercent ces métiers.

### Des besoins en personnel qualifié

La France reste, avec l'Irlande, le pays de l'union européenne où la fécondité est la plus élevée, malgré une baisse ces dernières années. Avec 33 000 naissances en Bretagne en 2016, des besoins en personnel qualifié dans le secteur de la petite enfance existent. Néanmoins, ces métiers attirent de nombreux-euses candidat-e-s.

En Bretagne, des écoles maternelles et des crèches développent l'apprentissage des langues dans le cadre du bilinguisme français-breton. Ainsi, des professionnel-le-s ayant une double compétence sont recherché-e-s.

**38 000**  
professionnels  
en Bretagne

## POINTS DE REPÈRES

**3 360** offres d'emplois confiées  
à Pôle Emploi en Bretagne

Dont 90% de plus de 6 mois et 9% à temps plein

**9 offres sur 10** concernent  
les métiers de l'assistance  
auprès d'enfants  
(assistant-e maternel-le,  
ATSEM, baby-sitter...).

Source : Pôle emploi Bretagne - 2017





# LES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

Ces métiers nécessitent d'être à l'écoute, d'avoir de la patience et de l'organisation. Ils supposent également d'avoir un bon relationnel afin d'établir une communication adaptée avec les enfants et leur entourage. Les professionnel-le-s sont amené-e-s à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Participer au développement de l'enfant

## Quelques exemples de métiers

### Agent-e territorial-e spécialisé-e ou agent-e spécialisé-e des écoles maternelles (ATSEM ou ASEM)

L'ATSEM dans les écoles publiques ou l'ASEM dans les écoles privées sous contrat, est l'auxiliaire de l'enseignant-e en école maternelle. Il/elle accueille les enfants de 2 à 6 ans et veille à leur confort : manteaux à enlever, passage aux toilettes, départ pour la cantine...

En classe, ces agents de service aident le/la professeur-e des écoles à mettre en place les activités pédagogiques (peinture, découpage, travaux manuels...). Ils s'occupent du matériel, du rangement et participent à l'encadrement des élèves lors des sorties scolaires. Ils ont également la responsabilité de l'hygiène des locaux et du matériel. L'ATSEM est un/une agent-e de la fonction publique territoriale, employé-e par la commune. L'ASEM est recruté-e par le/la directeur-trice de l'école.

Assurer les besoins fondamentaux des jeunes enfants (sécurité, hygiène...)

### Éducateur-trice de jeunes enfants

L'éducateur-trice de jeunes enfants crée un environnement sécurisant et stimulant pour les enfants de moins de 7 ans. Il/elle s'appuie sur des activités (lecture, jeux, dessins, parcours de motricité...) et divers supports (livres, jouets...). Il/elle stimule les potentialités intellectuelles, affectives et artistiques des petits.

Il/elle peut exercer dans les établissements de garde (crèches, haltes-garderies) ou dans les ludothèques, mais aussi dans les hôpitaux et les structures pour enfants handicapés ou en difficulté sociale. Son rôle : favoriser l'épanouissement, permettre le développement du langage, apprendre les habitudes d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles de la vie sociale. L'éducateur/trice de jeunes enfants travaille en équipe, le plus souvent avec des puériculteurs-trices et des auxiliaires de puériculture.

### Puériculteur-trice

Le/la puériculteur-trice est un-e infirmier-ère spécialisé-e dans les soins médicaux aux bébés et aux enfants. Il/elle joue aussi un rôle de prévention, d'éducation et de conseil auprès des parents, notamment en centre de PMI (protection maternelle et infantile).

En maternité, le/la puériculteur-trice travaille en étroite collaboration avec le/la sage-femme. Il/elle examine les nouveau-nés et leur donne les premiers soins sous la responsabilité du/de la pédiatre.

Dans un service de pédiatrie, il/elle partage son temps entre les soins (prises de sang, préparation aux interventions chirurgicales, mise sous oxygène, surveillance post-opératoire...) et les relations avec la famille. Après 5 ans d'expérience professionnelle, le/la puériculteur-trice peut diriger une crèche ou une halte-garderie. Il/elle encadre alors une équipe d'auxiliaires de puériculture, d'éducateurs-trices de jeunes enfants et d'aides-soignant-e-s.

## POINTS DE REPÈRES

98% de femmes

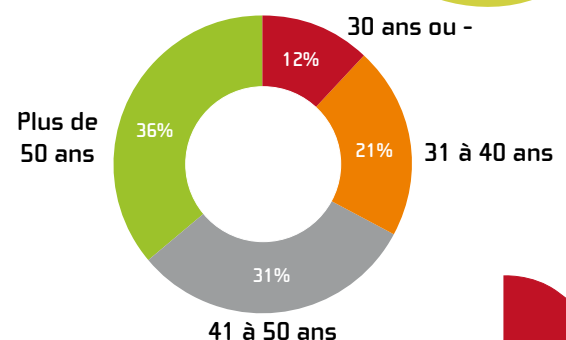
70% des salarié-e-s sont en CDI

(47% des salarié-e-s de 30 ans ou moins)

61% des salarié-e-s sont à temps complet

(72% des assistant-e-s maternelles, gardien-ne-s d'enfants et familles d'accueil)

Plus d'1 actif sur 3 a plus de 50 ans



Ces métiers sont ouverts aux hommes

# LES FORMATIONS DE LA PETITE ENFANCE (1/2)



Se former  
tout au long  
de la vie

## Des formations accessibles à tous (scolaires, apprenti-e-s mais aussi demandeur-euse-s d'emploi et salarié-e-s)

De nombreuses formations allant du CAP au Bac+5 permettent de travailler dans le secteur de la petite enfance. Certains métiers sont règlementés et accessibles uniquement avec le diplôme. De nombreux métiers sont accessibles avec un CAP. Néanmoins, le niveau de qualification des personnes recrutées tend à s'élever : 68% des moins de 30 ans sont titulaires d'au moins un niveau baccalauréat. Une fois en poste, ces métiers nécessitent de se former régulièrement afin d'acquérir de nouvelles compétences et évoluer.

Des aides de la Région existent (dispositif desk/petite enfance) pour les personnes se formant à la langue bretonne dans un centre agréé et qui se destinent aux métiers bilingues de la petite enfance.

## Quelques exemples de diplômes

### Diplôme d'État Educateur de jeunes enfants

Sur 3 ans, les cours abordent l'accueil et l'accompagnement de l'enfant de moins de 7 ans et de sa famille : processus d'attachement et de séparation, développement physiologique, psychomoteur et affectif, action éducative, connaissance des autres acteurs... La formation comprend 5 mois de stage dans des structures diverses.

L'accès à la formation se fait via un concours sélectif. Peuvent se présenter à ces épreuves, les diplômés du baccalauréat ou d'un titre équivalent. L'accès est possible aussi après 3 ans d'exercice auprès des enfants, pour les titulaires d'un CAP Accompagnant éducatif petite enfance, ainsi que les titulaires d'un diplôme d'État Auxiliaire de puériculture ou Aide médico-psychologique.

### Diplôme d'État Infirmier puériculteur

Les études de spécialisation en puériculture durent 1 an après 3 ans d'études d'infirmier ou après 4 ans d'école de sage-femme. L'enseignement porte sur les soins à l'enfant, sa physiologie, ses pathologies, son alimentation, ses besoins, son développement... Les cours concernent aussi la santé publique, l'hygiène, l'éducation sanitaire, la sociologie, la psychologie, la psychopédagogie, le droit... Les étudiant-e-s effectuent des stages en maternité, néonatalogie, crèche...

## VRAI FAUX

"Il faut aimer les enfants pour exercer un métier de la petite enfance"

### VRAI ET FAUX

Aimer les enfants ne suffit pas. Patience et dynamisme sont nécessaires tout au long de la journée ou de la nuit. Il faut aussi résister au stress et supporter les larmes et les cris.

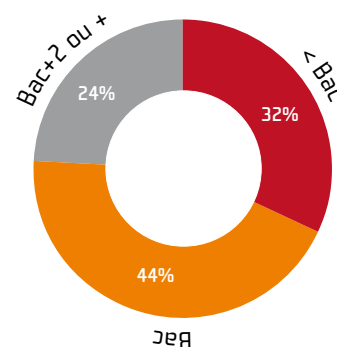
## POINTS DE REPÈRES

### VAE\*

Après 1 an d'exercice dans ces métiers, il est possible d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel en validant son expérience professionnelle.

\* Validation des acquis de l'expérience

### Niveaux de diplôme des moins de 30 ans



# LES FORMATIONS DE LA PETITE ENFANCE (2/2)



Le Conseil régional de Bretagne, l'État, Pôle emploi, les OPCA et le Fongecif financent des formations pour les demandeur-euse-s d'emploi et les salarié-e-s. Ces formations permettent d'obtenir une qualification et d'accéder à une certification. Elles sont souvent ponctuées de périodes de stage et peuvent même s'effectuer en alternance (contrat de professionnalisation...). Les certifications délivrées en formation continue sont reconnues par les entreprises et les collectivités et permettent d'accéder plus facilement à l'emploi. Ces certifications peuvent également se préparer en formation initiale.

## Quelques exemples de certifications

### CAP Accompagnement éducatif petite enfance

Ce CAP forme des professionnel-le-s de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Ils/elles assurent notamment l'accueil, les soins d'hygiène, la sécurité du jeune enfant et participent à son développement. Ils/elles peuvent également être amené-e-s à assurer l'entretien et l'hygiène des locaux ou des espaces de vie.

### Diplôme d'État Auxiliaire de puériculture

Au cours de la formation, il/elle acquiert des connaissances sur l'accompagnement du jeune enfant dans la vie quotidienne et les activités d'éveil. Il/elle a aussi un rôle d'accompagnement des parents. Il/elle exerce principalement sous la responsabilité et en collaboration avec l'infirmier-ère ou le/la puériculteur-trice. Les stages ont lieu en crèche, halte-garderie, maternité, hôpital (pédiatrie)...

L'entrée en formation se fait après une sélection, sur épreuves écrites et orales. Les bacheliers-ères sont dispensé-e-s des écrits. Les titulaires des baccalauréats professionnels "Accompagnement, soins et service à la personne" (A55P) et "Services aux personnes et aux territoires" (SAPAT) bénéficient d'une procédure de sélection particulière sur dossier puis entretien.

### Formation et agrément pour les assistant-e-s maternel-le-s

L'assistant-e maternel-le veille notamment à la sécurité et au bien-être des enfants confiés. Pour devenir assistant-e maternel-le aucun diplôme n'est exigé, par contre il faut obtenir un agrément et suivre une formation. L'agrément est délivré par les services départementaux de la PMI et doit être renouvelé tous les 5 ans. Il précise notamment le nombre d'enfants que le/la professionnel-le peut garder. Une formation obligatoire d'une durée de 120 heures doit également être suivie en 2 parties : 60 heures avant de commencer à accueillir un ou des enfants et 60 heures dans les 2 années qui suivent l'obtention de l'agrément. Les titulaires du CAP accompagnant éducatif petite enfance, du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme de niveau III dans le domaine de la petite enfance sont dispensés de cette formation.

## QUI PEUT VOUS RENSEIGNER ?

De multiples lieux d'information et d'orientation accueillent le public partout en Bretagne : CIO, Missions locales, PIJ, le Fongecif, Pôle emploi...

Pour trouver un lieu d'information près de chez vous : [www.seformerembretagne.fr](http://www.seformerembretagne.fr)

## VRAI/ FAUX

"Les métiers de la petite enfance nécessitent une certaine flexibilité ?"

VRAI

La plupart des métiers peuvent impliquer des horaires de travail décalés : les jours fériés et les week-ends à l'hôpital, tôt le matin et tard le soir en crèche et à domicile... Pour autant, ce n'est pas le cas de tous les postes.

## En savoir plus

### Secteur/ métier

[www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)  
[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

### Témoignage

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



### Formation

[www.nadoz.org](http://www.nadoz.org)  
[www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)